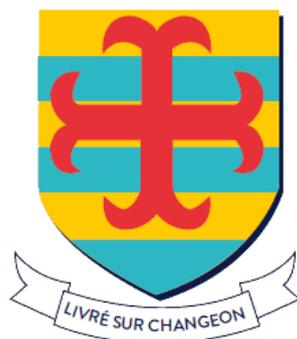


# **Commune de LIVRE SUR CHANGEON**



## **Etude complémentaire à Contrat d'objectifs Développement Durable**

### **Cahier des Charges de l'étude**

**Modalités de dépôts des offres in fine  
Réponse pour le 16 décembre 2015, 12h00**

Novembre 2015

## **SOMMAIRE**

PREAMBULE

LE CONTEXTE

LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

LE DEROULEMENT DE L'ETUDE

Diagnostic

Définition des scénarii

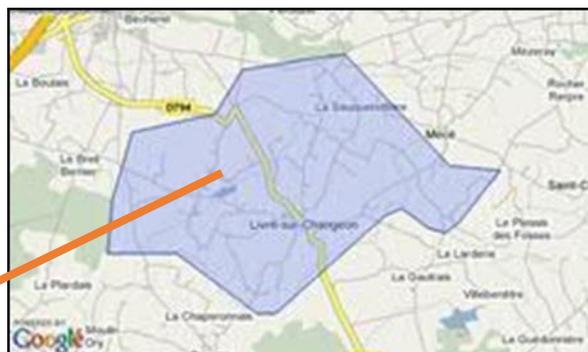
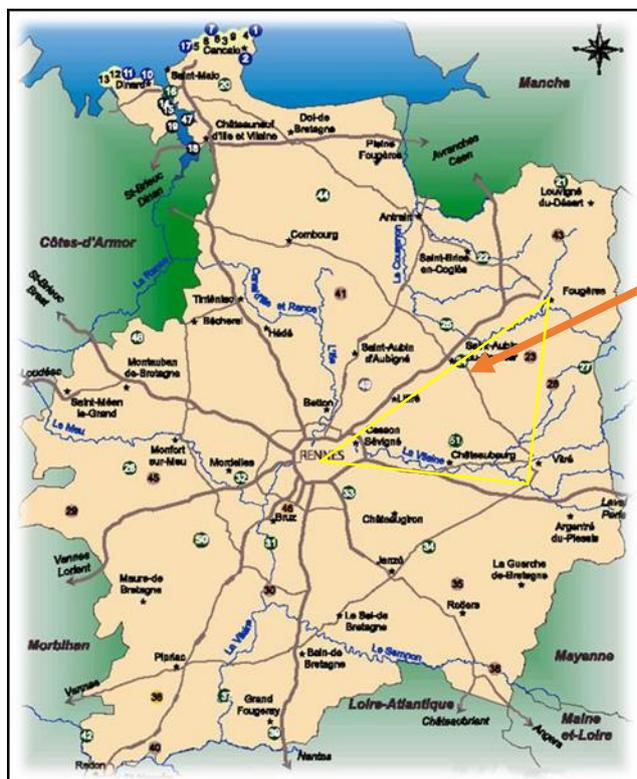
LES CONDITIONS D'EXECUTION

ANNEXES

## PREAMBULE

### Présentation brève de la Commune – localisation, caractéristiques majeures, population

Livré-sur-Changeon est l'une des 353 communes du département d'Ille-et-Vilaine. Elle est située à l'est du département et donc de la Région Bretagne, au cœur d'un triangle Rennes-Vitré-Fougères.



La commune s'étale sur 2637 hectares dans un paysage de bocage verdoyant et vallonné d'altitude moyenne.

L'essentiel du territoire se situe entre 100 et 125 m d'altitude. Le point le plus bas (60m) se situe à l'extrémité sud-ouest de la commune, près de la Riodais. Les altitudes les plus élevées (125m) s'observent au nord, à la Saugueretière et au sud-ouest du Bourg,

entre la Heurtrie et Saint-Mathurin.

Le Bourg, d'altitude moyenne, 110 m, s'étire le long d'un axe important, la route départementale 794 qui mène de Vitré à Dinan et rejoint à une distance de 6km un axe majeur, l'autoroute A 84.

Taillée des formations géologiques variées : grès, schistes, quartzites, calcaires, le territoire communal est parcouru par plusieurs sous-affluents de la Vilaine, aux cours très sinueux. Les principaux sont la Veuvre (12km) qui constitue la limite sud de Livré, et ses affluents : le ruisseau du Changeon (7,5km) le long duquel a été créé un vaste plan d'eau d'environ 8ha : l'étang de Changeon, le ruisseau d'Allibart (2,5 km) et le ruisseau de la Rivière qui prend sa source en limite de Mecé. A l'Ouest, le ruisseau de la Veillardière (1,7km) forme la limite avec Saint-Aubin-du-Cormier et Liffré, avant de se jeter dans la Veuvre.

Située à une latitude moyenne, Livré-sur-Changeon connaît un climat océanique aux précipitations réparties sur toute l'année et des températures modérées.

**De 1135 habitants en 1999, Livré-sur-Changeon est passé à 1720 habitants (source préfecture 2014), soit une augmentation de près de 45% au cours de la dernière décennie.** Cette croissance démographique, liée à la proximité de l'A84, s'est traduite par la création de nouveaux lotissements et par la densification de la population des hameaux. La densité moyenne sur la commune est ainsi passée de 43 à 61 habitants au km<sup>2</sup>. Cette arrivée de population jeune a entraîné une hausse de la natalité qui est passée de 11,2% entre 1990 et 1999 à 18,7% entre 1999 et 2006 (source INSEE). La

population de Livré possède toutefois un revenu moyen inférieur au revenu départemental.

**Cette augmentation de la population a toutefois cessé. La commune est passée de 1612 à 1720 habitants de 2009 à 2014 (source préfecture).** Les constructions sont plus rares en comparaison de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier, située à 6 kilomètres, marquée actuellement par un dynamisme immobilier significatif.



Cette stagnation se traduit également sur le plan économique. Le tissu économique de la commune reste pauvre. Les commerces et les services de proximité rencontrent des difficultés. La ZA (Zone Artisanale) du Clos Hamelin, d'une surface aménageable de 3 hectares, peine à se remplir.

La commune possède un certain nombre d'équipements (liste non exhaustive) :

- Un Centre Culturel, qui accueille un CLSH
- Une médiathèque
- Un restaurant scolaire
- Deux écoles primaires
- Un EHPAD de 50 lits
- Une salle de sports
- Une salle polyvalente

## LE CONTEXTE

Pour répondre à cette évolution démographique de la commune, aux nouveaux besoins exprimés et à la volonté de mettre en valeur un patrimoine riche, la commune a déjà réalisé un certain nombre de contrats d'objectifs qui n'ont toutefois pas abouti à des réalisations concrètes. Il s'agit donc d'affiner et de mettre en œuvre rapidement les mesures préconisées pour améliorer une organisation du bourg actuellement perfectible.

### **Etudes de références (proposées en annexe)**

Un contrat d'objectifs en mars 2007 qui traitait de la restructuration des espaces publics et de l'extension du pôle culturel avec la création d'une aire de jeux.

Un contrat d'objectifs expertise en janvier 2009 qui traitait des locaux communaux en centre bourg

Un contrat d'objectifs développement durable d'octobre 2012, développement durable à propos des liaisons et des cheminements doux ainsi qu'à la mise en place d'une zone de loisirs.

## LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude a pour objet de formuler des propositions concrètes afin de permettre aux élus de déterminer l'aménagement à court terme de la traversée et de la sécurisation de la traversée du bourg et notamment :

- **La sécurisation et la mise en valeur des deux entrées de bourg sur la départementale RD794.**
- **La mise en valeur et une meilleure praticité de la place du Prieuré.**
- **La sécurisation de la rue Saint-Mauron et l'intersection avec la rue du Boishamon, en tenant notamment compte de la forte fréquentation des lieux par des enfants (école Les Korrigans, proximité du multisport, passage obligé vers la salle des sports...).**

L'étude a pour objectif de formuler des **propositions techniques et chiffrées** afin de permettre aux élus de déterminer le futur aménagement de la rue principale (RD794), de la Place de la Mairie ainsi que de la rue Saint-Mauron. Elle sera nécessaire pour appréhender les enjeux et répondre aux différents points présentés ci-après.

Au préalable et d'une manière générale, le chargé d'études devra, tout au long de l'étude, prendre en considération les objectifs définis par l'équipe municipale. Ces objectifs s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable par la mise en œuvre de mesures respectueuses de l'environnement et la valorisation de l'identité communale.

### **Les contraintes et le cadre à respecter :**

- L'aménagement et la sécurisation des entrées devront tenir compte de la nécessité de **maintenir la RD 794 dans son tracé**, de la nécessité de **ralentir le trafic**, notamment sur l'entrée du bourg, côté Saint-Aubin-du-Cormier. Les aménagements proposés devront tenir compte que des **véhicules poids lourds et de transport de voyageurs** peuvent toujours emprunter cette voie. Enfin, il sera particulièrement tenu compte des **nuisances sonores** qui

pourraient résulter de ces aménagements (bruits de franchissement des dos d'âne ou surélévations).

- La Valorisation du cœur de bourg pour une accessibilité améliorée et une mise en valeur des bâtiments à caractère patrimonial dont l'église et par la création et l'aménagement d'une place de la mairie et de l'église devra de la même manière maintenir **la RD 794 dans son tracé**. Il conviendra également de maintenir globalement **le nombre des places de stationnement**. A ce titre, une possibilité de transfert de places vers la ferme de l'Abbaye est possible (voir plan jointe). De la même façon, l'existence d'un ancien cimetière et de doubles remparts fortifiés sous la place du Prieuré **interdira son creusement**. Enfin, pour améliorer la convivialité de cette place, une réflexion sera menée pour la **création d'une terrasse sécurisée** à destination du café. Le caractère minéral de la place sera estompé par une **végétalisation des lieux** sans pour autant masquer les bâtiments de caractère.
- La sécurisation de la rue Saint-Mauron devra toutefois **permettre au transport scolaire d'y circuler**. L'aménagement actuel devant l'école devra être repensé en tenant compte des points de vue des parents, des enseignants et des riverains. Il sera créé une zone 30. Les **nuisances** pour les riverains devront être prises en compte.

Une réflexion sur le carrefour entre la rue Saint-Mauron et la rue du Boishamon devra être menée. Cette réflexion pourra aboutir à un réaménagement de la circulation à cet endroit.

## LE DEROULEMENT DE L'ETUDE

La méthodologie suivie se décline en deux phases.

### **1. Appropriation du diagnostic global du territoire et du périmètre défini par l'étude**

Cette phase consiste, pour le bureau d'études à prendre connaissance des précédents diagnostics de la Commune déjà réalisés et à la compléter des données foncières et bâties comprises dans le secteur d'étude. Le bureau d'études permettra au Conseil Municipal d'appréhender tous les enjeux de l'aménagement.

#### ▪ **Documents à produire**

Cette première phase fera l'objet d'un **rapport intermédiaire illustré** remis en 2 exemplaires remis à la Commune dont un reproductible sur supports papier et informatique.

Par ailleurs, le bureau d'études devra réaliser les documents supports des réunions de travail et leur présentation par des moyens visuels et pédagogiques, lisibles et faciles à interpréter.

Il rédigera les comptes rendus détaillés après chaque réunion et les fera parvenir par e-mail aux membres du comité de pilotage.

#### ▪ **Délai**

La réalisation de cette première phase est estimée à **1 mois** à compter de la notification du marché.

## 2. Proposition de plusieurs scénarii à partir des objectifs fixés et choix d'un scénario

### ▪ Contenu

A ce stade, est attendue une synthèse des contraintes, potentialités, atouts et objectifs fixés par l'équipe municipale permettant de passer du diagnostic aux scénarii possibles.

Ce travail amènera le chargé d'études à proposer plusieurs scénarii et variantes contrastés – **au minimum trois scénarii** - discutés avec l'équipe municipale et ses partenaires techniques sous forme d'esquisses au 1/1 000<sup>ème</sup>.

Les propositions seront suffisamment argumentées et développées pour permettre aux élus de faire des choix. Le bureau d'études présentera notamment une **approche financière précise de chacun des scénarii proposés** qui devront tenir compte des capacités budgétaires de la Commune et des obligations réglementaires en matière d'accessibilité, d'urbanisme, ...

Autrement dit, **ces scénarii seront chiffrés** (chiffrage estimatif mais précis suivant les types de travaux à réaliser).

Une fois le choix du scénario arrêté, le bureau d'études affinera les estimations financières de l'ensemble du projet. **Celui-ci appuiera la Commune dans l'établissement d'un planning et la recherche de financements. Le projet retenu aura une précision suffisante pour permettre à la Commune de recruter un maître d'œuvre, sans avoir à engager d'étude supplémentaire.**

Le scénario final sera présenté sous forme d'esquisse au 1/ 500<sup>ème</sup>.

Pour l'ensemble des points de l'étude définis, le bureau d'études devra prendre en compte la notion de développement durable.

Concernant toute proposition relative à la route départementale, les services du Conseil général devront être consultés.

Au terme de cette phase, le scénario retenu sera la synthèse des propositions validées par les élus pour chacun des points de réflexion abordés.

### ▪ Documents à produire

A l'issue de cette deuxième phase, le bureau d'études fournira un **rapport final illustré** remis en 2 exemplaires à la Commune dont un reproductible sur supports papier et informatique.

Par ailleurs, le bureau d'études devra réaliser les documents supports des réunions de travail et leur présentation par des moyens visuels et pédagogiques, lisibles et faciles à interpréter.

Il rédigera les comptes rendus détaillés après chaque réunion et les fera parvenir aux membres du comité de pilotage.

**Durant son étude, Il fournira des panneaux sous forme de schémas et d'esquisse en vue d'une exposition publique du scénario d'aménagement retenu par le Conseil municipal. Celui-ci sera présenté lors d'une réunion publique.**

### ▪ Délai

La réalisation de cette deuxième phase est estimée à **1 mois** à compter de la validation du diagnostic. Un rendu de type **APD** est impératif pour la **fin février 2016 (2 mois à compter de la date de notification du marché)**.

## LES CONDITIONS D'EXECUTION

### 1. Conduite et suivi de la mission

Le pilotage et la coordination de l'étude seront conduits par **un comité de pilotage** composé d'élus et de personnes ressources. Ce comité se réunira autant que de besoin et aura pour mission le suivi de l'étude. Il se réunira à chaque réunion de travail.

Le **Conseil Municipal** se réunira pour valider le scénario définitif.

### 2. Démarche participative

Les élus souhaitent que cette étude soit étudiée en concertation avec **les commerçants et des représentants associatifs**. Ils seront éventuellement contactés lors d'entretiens puis invités aux réunions du Comité de pilotage.

Il est demandé que la validation du scénario retenu ainsi que le rendu final de l'étude fassent l'objet d'**une restitution à la population sous la forme d'une réunion publique**.

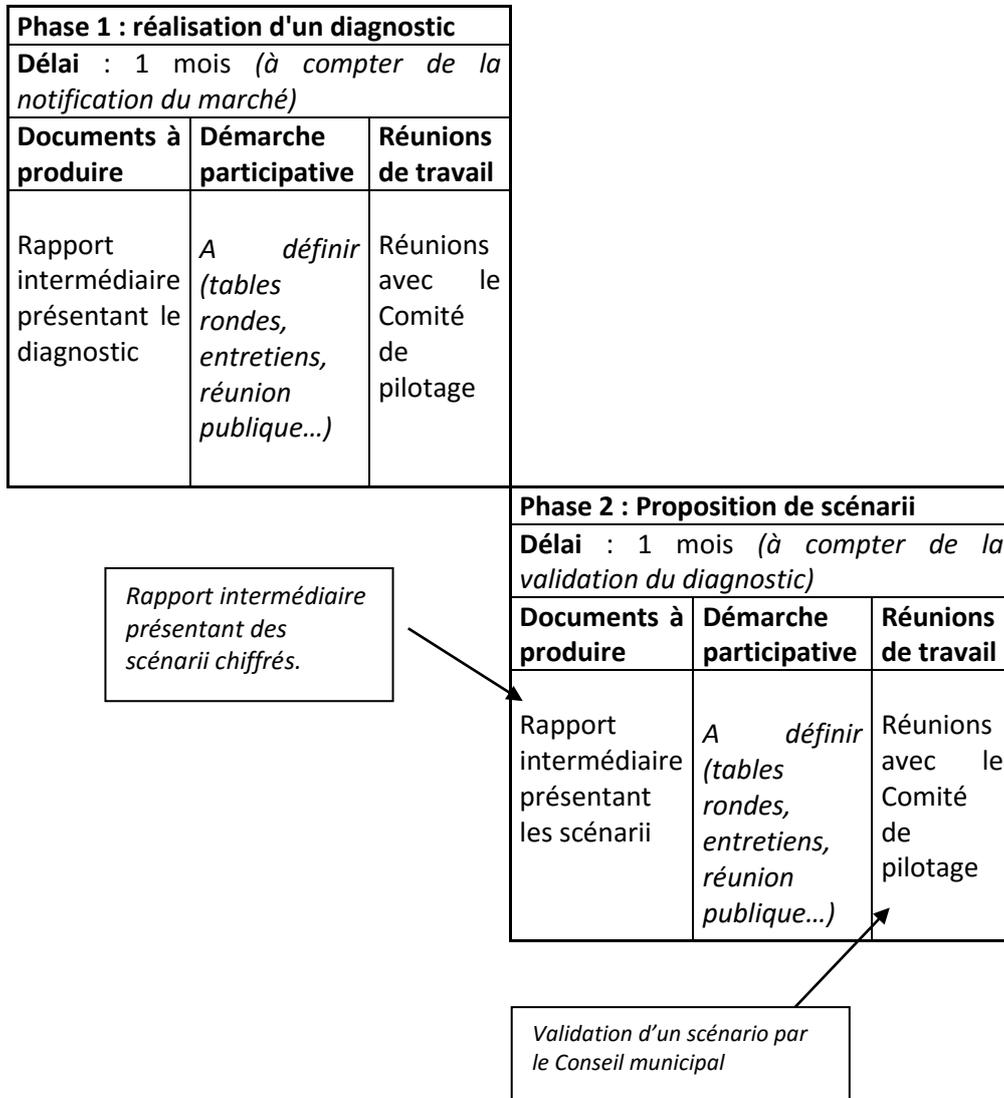
De plus, le bureau d'études devra réaliser 1 à 2 panneaux largement illustrés représentant le scénario retenu et les actions structurantes découlant de l'étude qui serviront de supports à **une exposition publique** organisée par la Commune.

### 3. Tableau/ Planning récapitulatif

Le rapport d'étude final sera remis à la Commune **dans un délai de 2 mois** à compter de la date de notification du marché.

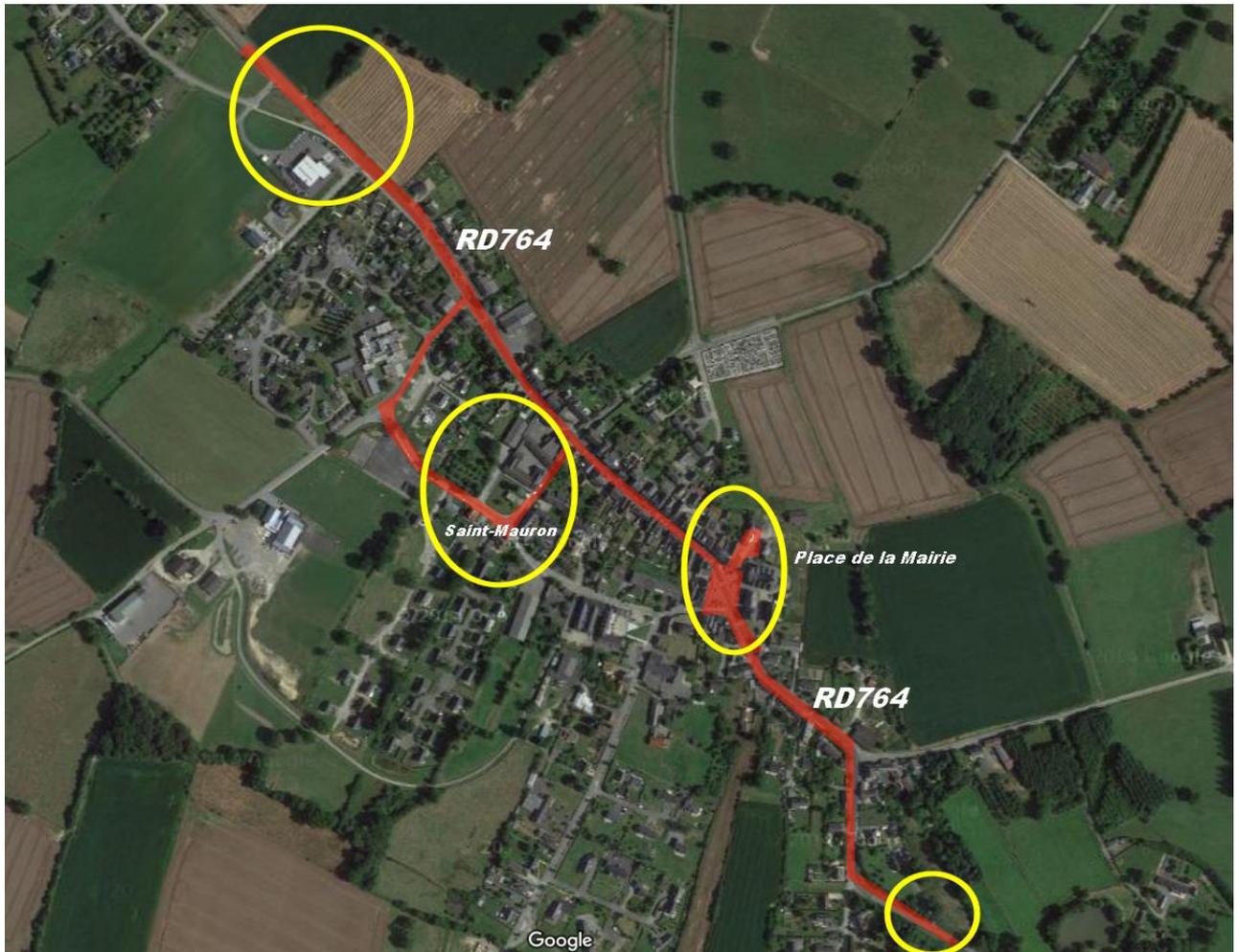
## ANNEXE 1)

Le déroulement de l'étude et les points d'étape figurent dans le tableau ci-dessous :



**ANNEXE 2)**

Les zones concernées par l'étude



### ANNEXE 3)

Possibilité de transfert partiel des places de stationnement



Offres à retourner par e-mail ou courrier pour le **16 décembre 2015 12h00**

**Critères de choix des offres :**

60% pour les critères techniques (capacités techniques du prestataire, méthodes de travail, délais de livraison...).

40% pour le prix.

**Renseignements administratifs et techniques :**

Mairie - 2 Place du Prieuré – 35450 LIVRE SUR CHANGEON

[Mairie.livresurchangeon@wanadoo.fr](mailto:Mairie.livresurchangeon@wanadoo.fr)

Possibilité de prendre rendez-vous sur place 02 99 39 06 46 ou de demander des documents supplémentaires.

**Contrats de territoire précédents à télécharger à l'adresse suivante :**

<https://www.transfernow.net/65djc1t6a3de?lng=fr>